

Nom Nom	<u>bre</u>	de	Délég	ués	ě

En exercice 120 **Présents** 57 **Procurations** 26 Votants 83

# **DELIBERATION Nº7 - 050221**

## Re: BUDGET SPIC « Périgord Noir Environnement »: TARIFS 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le cinq février, le Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES du Périgord Noir dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à "la Borne 120", Commune de Marcillac St Quentin sous la présidence de M. Jérôme PEYRAT, Président.

Date de Convocation du Comité Syndical : le 28 janvier 2021

# **Etaient présents:**

#### **POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE FENELON:**

ARCHIGNAC **BORREZE** CALVIAC EN PERIGORD CARLUX CARSAC AILLAC **CAZOULES JAYAC** 

ORLIAGUET PAULIN PEYRILLAC ET MILLAC

SALIGNAC EYVIGUES SIMEYROLS PRATS DE CARLUX ST CREPIN ET CARLUCET ST GENIES

ST JULIEN DE LAMPON STE MONDANE VEYRIGNAC

Philippe ROUSSET Pierre CHEVALIER Marie-Christine BOUTH Jean-Claude DELHORBE Andrée CAMBIER Gérard VIELLE **Guy ESTRUC** 

Alain PERIQUOI

Stéphane LAURENT-SECRESTAT Jean-Pierre PLANCHE Heloïse MARADENE Gérard TEILLAC

Michel LAJUGIE Jean-Pierre HAMEL Eric BOURDET

Séverine RAMOS

Christian ARNOUIL

Philippe BOISSON

Françis COUSIN

Déborah LECLERCQ

Nicole MAROUSSIE

Véronique BENITTA

Jocelyne TIREL-LALAUDE

Christiane DESMOULINS

Dominique HERMENAULT

Charles MOLINA

### POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DOMME-VILLEFRANCHE DU PERIGORD :

BOUZIC CASTELNAUD LA CHAP. CENAC ET ST JULIEN DAGLAN DOMME FLORIMONT GAUMIER **GROLEJAC** 

NABIRAT ST AUBIN DE NABIRAT ST CYBRANET ST LAURENT LA VALLEE ST MARTIAL DE NABIRAT

Lilian GILET François DEFONTAINE

ST POMPON **VEYRINES DE DOMME** 

Jean-Pascal FARINA Pascal MISSIAEN

## POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DE LA DORDOGNE :

**ALLAS LES MINES** Yves GAROUTY CASTELS-BEZENAC Hervé CARVES Jacqueline JOUANEL **MEYRALS** 

Alain FREREBEAU

## POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DE L'HOMME :

AUBAS COLY-ST AMAND FANLAC LA CHAPELLE AUBAREIL LES EYZIES

LES FARGES MONTIGNAC PEYZAC LE MOUSTIER SERGEAC ST LEON SUR VEZERE THONAC

Jean-Marie DESCAMP Jean-Louis BREUIL Catherine BERTHELOT Philippe LAVIEVILLE

Hervé DUVAUCHELLE Pierrette BLEMONT Gé KUSTERS Sébastien CULINE

### AR Prefecture

024-252402284-20210205-7050221-DE Reçu le 19/02/2021

VALOJOULX

Publié le 19/02/2021

Philippe BASTIDE

### POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT-PERIGORD NOIR :

BEYNAC et CAZENAC
LA ROQUE GAGEAC
MARCILLAC ST QUENTIN
MARQUAY
PROISSANS
SARLAT LA CANEDA
ST ANDRE-ALLAS
ST VINCENT DE COSSE
ST VINCENT LE PALUEL
STE NATHALENE
TAMNIES
VEZAC

Serge PARRE
Jérôme PEYRAT
Christine LASCOMBE
Sylvie JESINGHAUS
Patrick CROUZILLE
Marie-Pierre VALETTE
Jean-Jacques ALBIE
Marie-Eve BEYNEIX
Eric ALARD
Frédéric TACHE
Marc PONS

Sylvie DELBARY

Jacques TUNEU

Marlies CABANEL

## Excusés:

**VITRAC** 

Mme Claude Denis et M. Johann Lerebourg (*Veyrignac*), Mme Véronique Coutand et Mme Amandine Dalbavie (*Les Eyzies*), Mme Denise Arnoult et M. Ghislain Fourreaux (*Peyrillac-et-Millac*), M. Patrick Puidebois (*Orliaguet*).

## **Procurations**:

Mme Christiane SALVIAT (Valojoulx) donne procuration à M. Philippe BASTIDE (Valojoulx)

M. Patrick ARMAGNAT (Domme) donne procuration à M. Françis COUSIN (Domme)

Mme Isabelle MONTGERMONT (Tamniès) donne procuration à M. Marc PONS (Tamniès)

M. Fabien PERUSIN (Proissans) donne procuration à M. Patrick CROUZILLE (Proissans)

M. Sylvain BRULEY (Allas-les-Mines) donne procuration à M. Yves GAROUTY (Allas-les-Mines)

M. Gilles ARPAILLANGE (Sainte-Mondane) donne procuration à M. Eric BOURDET (Sainte-Mondane)

M. Cyril CERF (Thonac) donne procuration à M. Sébastien CULINE (Thonac)

M. Didier MILLERIOT (Meyrals) donne procuration à Mme Jacqueline JOUANEL (Meyrals)

Mme Brigitte TEILLAC-PALADE (Prats-de-Carlux) donne procuration à Mme Héloïse MARADENE (Prats-de-Carlux)

Mme Nathalie GLEMAREC (Marquay) donne procuration à Mme Sylvie JESINGHAUS (Marquay)

Mme Marie-Annick DECOIN-HAZARD (St Laurent-La-Vallée) donne procuration à M. Lilian GILET (St Laurent-la-Vallée)

M. Sébastien FRIT (La Chapelle-Aubareil) donne procuration à Mme Catherine BERTHELOT (La Chapelle-Aubareil)

Mme Elisa COUSIN (Aubas) donne procuration à M. Jean-Marie DESCAMPS (Aubas)

Mme Marie-Laure FERBER (Carlux) donne procuration à M. Jean-Claude DELHORBE (Carlux)

M. Françis JAGOURD (Jayac) donne procuration à M. Guy ESTRUC (Jayac)

Mme Chantal LAVILLE (St Julien-de-Lampon) donne procuration à M. Jean-Pierre HAMEL (St Julien-de-Lampon) Mme Huguette ROBISSOUT (Cénac-et-St Julien) donne procuration à M. Philippe BUISSON (Cénac-et-St Julien)

Mme Denise ARNOULT (Peyrillac-et-Millac) donne procuration à M. Gérard VIELLE (Cazoulès)

Mme Sylvie MENARDY (Calviac-en-Périgord) donne procuration à Mme Marie-Christine BOUTH (Calviac-en-Périgord)

Mme Christine DANGREMONT (St Vincent-le-Paluel) donne procuration à M. Eric ALARD (St Vincent-le-Paluel)

Mme Catherine CHEYROU (Paulin) donne procuration à M. Alain PERIQUOI (Paulin)

Mme Marguerite MENARDIÈ (St Martial-de-Nabirat) donne procuration à M. François DEFONTAINE (St Martial-de-Nabirat)

M. Laurent LACOMBE (Carsac-Aillac) donne procuration à Mme Andrée CAMBIER (Carsac-Aillac)

M. Fabrice LEFEVRE (Simeyrols) donne procuration à M. Jean-Pierre PLANCHE (Simeyrols)

M. Gilbert DUMONT (Salignac-Eyvigues) donne procuration à M. Stéphane LAURENT-SECRESTAT (Salignac-Eyvigues)

M. Mathias LUCAS (Florimont-Gaumier) donne procuration à Mme Nicole MAROUSSIE (Florimont-Gaumier).

M. Pierre CHEVALIER (Borrèze) a	été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Président expose au Comité Syndical qu'il est nécessaire de définir les différents tarifs applicables par le budget SPIC « Périgord Noir Environnement » du SICTOM DU PERIGORD NOIR, pour l'exercice 2021.

### AR Prefecture

024-252402284-20210205-7050221-DE Reçu le 19/02/2021 Publié le 19/02/2021

> Après avis du Bureau Syndical, en date du 01/02/2021 Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- <u>Approuve</u> les nouveaux <u>tarifs hors taxes</u> applicables dans le cadre du budget annexe du SPIC "Périgord Noir Environnement" pour l'exercice budgétaire 2021, comme suit :

# PRESTATIONS EFFECTUEES:

en 2021

\* Locations

- Benne 15 à 30 m<sup>3</sup>

de 60.00 € à 78,00 €/mois

7,50 €/jour

- Bac roulant 770 l

12,00 €/mois

# \* Installation, vidage, enlèvement des bennes et des bacs roulants

- Installation, échange, retrait

125,00 € à 190,00 €/rotation

en fonction de l'éloignement du client et du cahier des charges 50 % de remise sur la seconde benne en cas de bennes en duo

# \* Forfait chargement grappin

55,00 €/unité

\* Traitement

- Cartons

gratuit 55,00 €/tonne

Bois non traitéDéchets végétaux

25,00 €/tonne 14,00 €/tonne

- Gravats
- Métaux ferreux et non ferreux

gratuit

- Films plastiques rétractables et étirables

gratuit 10.50 €/m<sup>3</sup>

- Polystyrène- Déchets divers (TGAP incluse)

127 €/tonne (TGAP incluse)

\* <u>Prestation avec la chargeuse</u> (chargeuse + chauffeur)

70,00 €/heure

## \* Collecte du verre auprès des professionnels

Service à la carte : intervention individuelle à la demande d'un commerçant

- Pour la première intervention

60,00 €

- Par intervention à partir de la seconde

40,00 €

<u>Participation forfaitaire</u>: enlèvement régulier des caissettes de bouteilles vides (deux fois/semaine en juillet et août, une fois/semaine le reste du temps)

- Assujettis à la redevance de 2<sup>ème</sup> catégorie : 160,00 €/an - Assujettis à la redevance de 1<sup>ère</sup> catégorie : 250,00 €/an - Contribution hors redevance forfaitaire : 260,00 €/an

## VENTE:

- Bacs roulants 240 l neuf	45,00 €/unité
- Bacs roulants 770 l déchets résiduels neuf	160,00 €/unité
- Bacs roulants 770 l collecte sélective neuf	155,00 €/unité
- Bornes à verre ou à papier neuf	1 600,00 €/unité
- Sacs plastiques noirs 50 l	49,50 € le mille
- Sacs plastiques jaunes 50 l	62,00 € le mille
- Compost	10,00 €/tonne

# ACHAT ET VENTE DE MATIERES VALORISABLES:

- Cartons, films plastiques, métaux ferreux et non ferreux suivant cours mensuel (Prix indexés sur les indices de référence des revues « Usine Nouvelle » et « Recyclage Récupération »)

## AR Prefecture

024-252402284-20210205-7050221-DE Reçu le 19/02/2021 Publié le 19/02/2021

# PLATEFORME DES BOUES DE STEP: TARIFS INITIAUX POUR LA FACTURATION DES GESTIONNAIRES DES STATIONS D'EPURATION:

- <u>STATION D'EPURATION DE SARLAT</u>: location des bennes, transport et traitement des boues de la station d'épuration de Sarlat : 660,00 € par tonne de matière sèche

- STATION D'EPURATION DE TERRASSON:

774,80 € par tonne de matière sèche

# - AUTRES STATIONS D'EPURATION :

\* Traitement des boues de STEP

- Boues de siccité inférieure à 20%

79,00 €/tonne

- Boues de siccité égale ou supérieure à 20%

77,00 €/tonne

\* Location de bennes pour le transport des boues de STEP

- Par benne

299,80 €/mois ou 10,85 €/jour

\* Transport des boues depuis une station d'épuration jusqu'à la plateforme de Marcillac (camion + chauffeur)

- Camion seul

2,00 €/km

- Camion attelé d'une remorque

2,50 €/km

Les présents tarifs sont réactualisés en fonction de l'évolution des indices intégrés aux formules de calcul de révision de prix, inscrites dans les contrats de prestations de services passés avec les exploitants.

## - SARL CADIOT:

Transport et traitement des boues Traitement des boues uniquement 425,00 € par tonne de matière sèche 392,00 € par tonne de matière sèche

# UTILISATION DU MATERIEL DU BUDGET SPIC POUR LE BUDGET GENERAL DU SICTOM (véhicule sans chauffeur):

•

- Camion seul

1,49 €/km

- Camion attelé d'une remorque

2.15 €/km

# **UTILISATION DU TRACTEUR ROUTIER**

• Utilisation du tracteur routier avec chauffeur

..1,87€/Km

• Utilisation du tracteur routier sans chauffeur

..1,37€/Km

• Utilisation du tracteur routier et de la remorque avec chauffeur

..2,38€/Km

• Utilisation du tracteur routier et de la remorque sans chauffeur

..1,98€/Km

Fait à Marcillac-Saint-Quentin, le 05 février 2021,

Jérôme Pe vrat Rrésident Derigord A Noir